



Organiser une soirée privée a mon domicile

Par **Bruno971**, le **25/08/2010** à **06:05**

Bonjour,

Nous souhaitons organiser une soirée privée à mon domicile !
Avec des amis et des amis a mes amis qui seront présent sur invitation !
J'ai aussi prévue un vigile pour la sécurité !

Pour cette première soirée, une participation financière de 10€ sera demandée à l'entrée.
(une 100° personnes environs).

Afin de rentrer dans nos frais, nous proposerons une buvette payante (bières + boissons alcoolisées et jus + sandwich).

Quelles sont les démarches à suivre pour que cette soirée se déroule en toute légalité ?

Faut-il créer une association (A but non lucratif) ?
Faut-il prévenir la gendarmerie ? La mairie ? La préfecture ? Personne ?
La vente de boissons devra elle passer par une vente de ticket ?

Je vous remercie par avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Cordialement,